

Avis adopté

Séance plénière du 11 octobre 2023

10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer

Déclaration du groupe CFDT

Les mouvements contre la vie chère et les grèves qui ont traversé les outre-mer ces dernières années soulignent tous la persistance, voire l'aggravation des fragilités économiques et sociales des territoires ultramarins. L'effet conjugué de prix élevés et de faibles revenus a un fort impact sur le pouvoir d'achat des ménages. Il exacerbe également le sentiment d'injustice et d'abandon chez nombre d'entre eux. 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté, un chiffre cinq fois plus élevé que dans l'Hexagone.

Pour la CFDT, il est urgent d'agir massivement, pour réparer cette injustice. Pour cela, l'avis préconise de soutenir les plus précaires et d'agir pour baisser les prix à la consommation. Il faut également assurer un rééquilibrage entre la production locale, notamment agricole, et les importations. Pour y parvenir, il convient de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement, de contrôle et de régulation, adaptées à chaque territoire, en associant les citoyens ultramarins et la société civile à la réflexion. L'avis nous propose cette démarche dans le cadre de la « délicate » réforme de l'Octroi de mer, à laquelle la CFDT est favorable. Par ailleurs, une régionalisation à l'international de l'import/export est une piste à défendre, y compris auprès de l'Union européenne.

Cette crise économique et sociale perdurera si le chômage endémique sur ces territoires n'est pas résolu, particulièrement celui des jeunes. Pour cela, il est nécessaire de repenser le modèle économique, d'innover en matière d'éducation et de formation, pour favoriser l'émergence de nouvelles filières.

Enfin, la CFDT est particulièrement favorable à la construction d'un dialogue social apaisé qui s'attaque aux sujets de fond, notamment pour rendre enfin effective la mise en œuvre des conventions collectives en Outre-Mer. C'est même une priorité.

La CFDT a voté l'avis